



# À cause de la Covid, mission impossible pour décrocher un stage de 3e?

*Frédérique Fays*

**En cette période de crise sanitaire, les entreprises sont réticentes pour accueillir les collégiens de 3e pour leur semaine d'observation en milieu professionnel. Véritable parcours du combattant, certains ne renoncent pas même si le ministre annonce que ce stage devient facultatif.**

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé, le 14 octobre, que le stage en classe de 3e devenait cette année facultatif en raison du contexte sanitaire. Des difficultés économiques au télétravail, l'accueil d'un adolescent de 14-15 ans en entreprise peut en effet se révéler très compliqué, voire impossible. Cette annonce du ministre est diversement appréciée. Certaines familles n'ont pas renoncé, leur enfant devant partir en stage au printemps 2021 et souhaitant vraiment découvrir la vie en entreprise. Il reste encore du temps pour dénicher la société qui accueillera le collégien.

Mais pour ceux qui devront vivre cette semaine d'observation en entreprise début décembre, comme au collège Gérard-Gaud de Bourg-lès-Valence, l'affaire s'annonce très compliquée. À l'image de Thomas, qui aurait tant aimé passer une semaine dans un cabinet d'architecte puisqu'il souhaite exercer cette profession. Après l'envoi d'une vingtaine de courriers, la moitié restée sans réponse et les autres frappés du sceau du refus, le collégien a finalement décroché un stage dans une librairie de BD de Valence. C'est mieux que rien, diront certains.

**Le parcours du combattant**

Autre exemple, celui de Clarie, qui a écumé un grand nombre d'instituts de beauté pour un stage en esthétique, car c'est vers cette filière que l'adolescente souhaite s'orienter. « Entre les grandes enseignes qui ne prennent pas de mineurs et les indépendants qui ne prennent plus de stagiaire pour cause de Covid, le parcours du combattant est semé d'embûches et de refus », comme l'explique sa maman, Sophie. Qui ajoute : « Finalement, une jeune femme qui venait de s'installer comme esthéticienne a bien compris la situation de ma fille. Elle-même avait vécu les mêmes épisodes de refus. Elle a accepté de l'accueillir. On n'y croyait plus », confie Sophie.

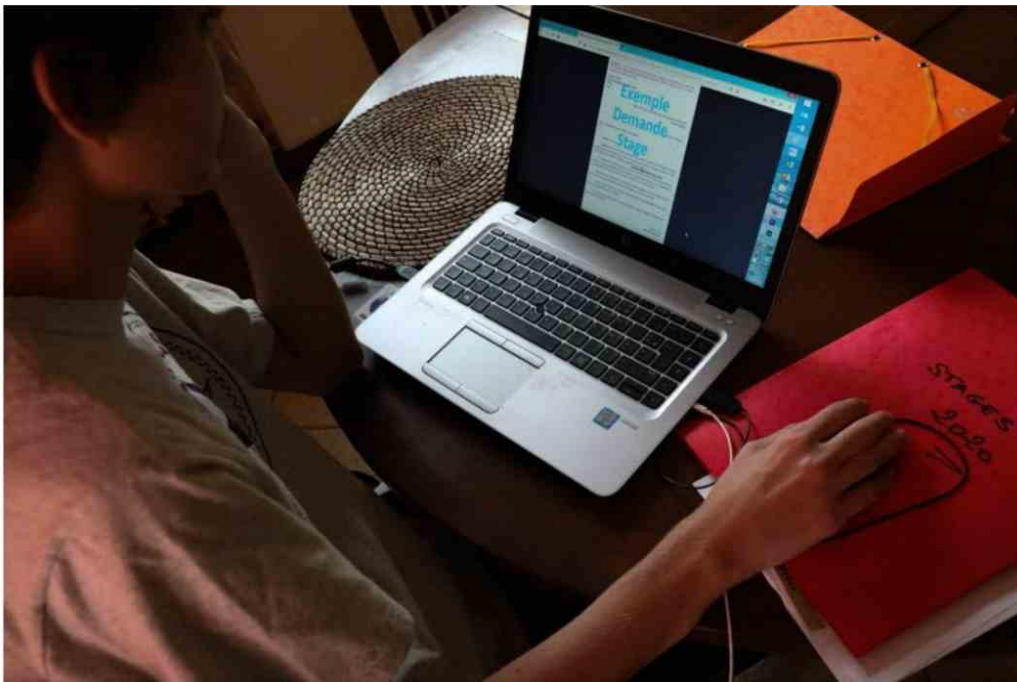
La situation est également très tendue pour les élèves en classe Segpa (Section d'enseignement général et adapté). Là ce sont deux, voire trois stages, qu'il faut décrocher en 4e et en 3e. Cette période de crise sanitaire n'arrange rien. Thomas et sa maman se souviennent des difficultés rencontrées à cause du jeune âge du collégien passionné par les gros engins de chantier. « Il fallait voir la tête des entrepreneurs que nous démarchions quand il voyait mon fils qui allait sur ses 13 ans en 4e. » Aujourd'hui, le jeune homme est en CAP par alternance. Ces galères de stage sont rangées au rang des mauvais souvenirs.

**Certains chefs d'établissement ont anticipé**

Trouver son stage en 3e, cela n'a jamais été simple. Cette année, c'est encore plus difficile à cause de la Covid-19. Du coup, certains chefs d'établissement ont imaginé des solutions de repli, avant même l'annonce du ministre. À l'image de David Riste, principal du collège Jean-Zay à Valence, qui prévoit les stages de 3e entre 29 mars et le 2 avril. « Nous faisons correspondre les stages avec les voyages scolaires pour perturber le moins possible les cours », indique le principal. Ce dernier, ayant bien conscience des difficultés accrues par la crise sanitaire, insiste : « Cette séquence d'observation est tellement importante, nous continuerons à tout faire pour que les élèves décrochent un stage, malgré cette annonce du ministre. » Devançant les problèmes, le principal a imaginé

cette année un nouvel atelier intitulé “Je filme le métier qui me plaît”. Une heure par semaine, les élèves en petits groupes élaboreront leur projet, travailleront l’expression orale, effectueront des recherches sur des métiers. Et pourront, selon les métiers retenus, se déplacer dans des entreprises avec leur enseignant pour filmer un salarié au travail.

Au collège Marcel-Pagnol, le stage de 3e doit avoir lieu en février. Stéphane Demez, principal adjoint, explique : « Dès le début de l’année, nous menons un vrai suivi avec les professeurs principaux pour aider les jeunes à trouver un stage. Nous avons arrêté les stages en décembre car les commerces, boulangers, pâtisseries sont peu disponibles pour accueillir les jeunes en cette période importante pour le commerce. S’ajoutait la contrainte d’âge pour ceux qui ont moins de 14 ans au premier trimestre. » Au collège Pagnol, il sera tenu compte des documents prouvant que l’élève a bien cherché. « Cette année est particulière, il faut s’adapter. »



[https://cdn-s-www.ledauphine.com/images/ADD0B055-5097-4771-8C3C-97010847F7A8/NW\\_detail/title-1603130843.jpg](https://cdn-s-www.ledauphine.com/images/ADD0B055-5097-4771-8C3C-97010847F7A8/NW_detail/title-1603130843.jpg)

Le directeur académique de la Drôme, Pascal Clément, explique : « De nouveaux outils seront mis en place pour compenser l’absence de stage et remplir l’objectif de découverte du monde de l’entreprise. Par exemple de la vidéo. Mais les jeunes ne seront pas sanctionnés s’ils n’ont eu de stage. Nous devons nous adapter à la situation. »  
Photo Le DL/Stéphane MARC. ■